

Résultats de la mobilité des personnels enseignants et d'éducation titulaires

MOBILITÉ



Publication des résultats de la campagne 2026 de mobilité des enseignants et CPE titulaires

Les résultats de la mobilité des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement agricole pour la rentrée scolaire 2026 ont été publiés.

[Lien PDF resultats_mobilite_enseignants_cpe_titulaires_2026-1](#)

[Lien pdf-resultats_mobilite_2026_enseignement_superieur](#)

L'administration procède à la publication du tableau de mobilité sur les supports suivants :

Liens de publication :

Sur extranet avec authentification : [lien](#)

(avec authentification : identifiant adresse mél et le mot de passe associé).

[résultat de la mobilité pour la rentrée 2026](#)

Les résultats devraient être publiés sur chlorofil [lien](#) :

Vous devez vous authentifier en utilisant vos codes de messagerie Mèlagri (identifiant au format « prenom.nom » sans « .agri »)

Résultats des mobilités, appels à candidatures, promotions, etc.

L'accès aux documents suivants est réservé aux personnels qui disposent d'une adresse mail @educagri.fr ou @agriculture.gouv.fr :
l'authentification se fait avec les identifiants de messagerie après avoir cliqué sur le bouton approprié ("Accès Réservé Agricolt/Mèlagri").

Authentification Agricolt (@agriculture.gouv.fr) et Mèlagri (@educagri.fr)

Accès Réservé Agricolt

Accès Réservé Mèlagri

[L'intranet, dans l'espace mobilités du MAASA](#)

Recours :

À l'issue de la publication des résultats, les agents disposent de voies de recours s'ils estiment que leur situation n'a pas été examinée conformément aux règles en vigueur.

Le SEA-UNSA est pleinement mobilisé pour :

- analyser les situations individuelles ;
- identifier d'éventuelles anomalies ;
- accompagner et défendre les recours.

Ne restez pas isolés face à votre situation : contactez vos représentantes SEA-UNSA.

Contacts :

Pour les titulaires :

DONNAY : titulaire

S.VAZQUEZ : suppléante

elisabeth.donnay@educagri.fr

sophie.vazquez@educagri.fr

ACEN :

Une seule campagne regroupe désormais les titulaires, stagiaires, CDI et CDD suivant un ordre de priorités pour les affectations.

Pour mémoire les résu



s ACEN en CDI et le 11 juin

pour les ACEN en CDD.